

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/Rentree-en-musique-mieux-vaut-eviter-les-couacs>



école & société

Rentrée en musique : mieux vaut éviter les couacs

- Éducation - Actu -

Date de mise en ligne : lundi 26 juin 2017

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés



Le ministère incite les équipes des écoles et établissements à organiser une activité musicale le jour de la rentrée. Le SE-Unsa rappelle que la rentrée est un moment bien particulier déjà largement préparé à quelques jours de la sortie. Pour le SE-Unsa, cette nouvelle idée ministérielle ne peut se transformer en obligation.

Dans un courrier adressé aux recteurs (cf. PJ), le ministère souhaite que les équipes mettent en place un moment musical pour créer un environnement favorable le jour de la rentrée, notamment pour les nouveaux élèves.

Pour le SE-Unsa, penser sérieusement une telle activité revient à modifier ce qui a déjà été prévu et à envisager une autre organisation matérielle et pédagogique, qui plus est, en sollicitant éventuellement d'autres partenaires. Comme habituellement au mois de juin, les modalités participant à la construction d'un cadre bienveillant dans les écoles et établissements sont déjà organisées par les équipes. À cela s'ajoutent, dans plusieurs écoles et établissements, les réflexions sur la mise en place de nouvelles mesures, comme les CP dédoublés, l'organisation la semaine scolaire ou encore l'organisation des enseignements au collège.

Pour le SE-Unsa, cette activité musicale apparaissant tardivement doit être une possibilité proposée mais elle ne doit pas être une injonction. Construire une École de la confiance pour créer un climat suscitant le plaisir d'apprendre est un objectif permanent des enseignants. Pour l'atteindre, ils opèrent des choix professionnels pour que le jour de la rentrée donne le « LA » le plus juste possible de l'année scolaire. Il ne peut être question de changer de partition à quelques jours de la première.